

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 10 fr. pour six mois,
 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,

A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 20 Juillet.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
 Nominations : dans les tribunaux de commerce ;

Décret approuvant la délibération y insérée du conseil municipal de Lorient ;

Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes concernant l'agrégation des sciences ; — décret y annexé ;

Nominations : au grade de général de brigade ; d'un inspecteur général du matériel d'artillerie de la marine ;

Arrêté du ministre de l'instruction publique et des cultes instituant une commission à l'effet de procéder à l'examen et à la classification des documents transmis et à transmettre au ministère de l'instruction publique pour la confection d'une carte des Gaules aux premiers siècles de l'ère chrétienne ;

Loi qui autorise le département de la Sarthe à s'imposer extraordinairement et à appliquer aux travaux des routes départementales les fonds libres provenant de l'imposition créée par la loi du 25 avril 1856 ;

Nominations : à l'emploi de directeur du cabinet au ministère de l'Algérie et des colonies ; — d'un élève de l'Etat à bourse entière au lycée impérial de Saint-Louis.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le préfet de police vient de rendre une ordonnance concernant un tarif spécial pour le transport, à petite vitesse, de marchandises diverses sur le chemin de fer du Nord.

Il arrive souvent que des fonctionnaires municipaux croient pouvoir, nonobstant les termes des règlements sur la fermeture des débits de boissons, autoriser certains débitants à laisser

ouverts leurs établissements après l'heure de fermeture fixée par ces règlements.

Il paraît utile, dès lors, de porter à la connaissance de MM. les maires que la cour de cassation vient de décider qu'un maire n'a pas le droit, lorsqu'il existe un arrêté qui ordonne la fermeture des établissements publics à une heure déterminée, de donner la permission de dépasser cette heure, pour quelque cause que ce soit.

Sous l'active impulsion de l'autorité supérieure secondée par les autorités locales, les corps de pompiers se multiplient merveilleusement dans toutes les communes de notre département ; bientôt il n'en restera plus aucune qui ne soit dotée de cette utile création. A cette occasion, on remarque, à Lille, que la régie a fait, il y a quelques jours, l'acquisition d'une pompe très-importante. Les tuyaux n'ont pas moins de trente mètres de longueur, les contre-maitres des magasins sont attachés à la manœuvre de cette pompe, et s'exercent chaque lundi au maniement dans la cour du magasin, rue des Capucins. Un homme de garde, pris parmi les employés, passe la nuit au dépôt.

Les hommes destinés à la manœuvre de la pompe de l'administration de la régie vont prendre l'uniforme.

M. Jorez, commandant du corps des Pompiers, à Lille, a été chargé par M. le Préfet du Nord de passer l'inspection des pompes et du matériel des communes de Roubaix, Croix et Wasquehal.

Cette inspection a eu lieu à Roubaix hier à trois heures.

M. Jorez a félicité le chef du corps des Sauteurs - Pompiers de notre ville sur l'excellent état d'entretien du matériel d'incendie.

Lundi prochain, pareille inspection doit avoir lieu à Tourcoing.

Sophie-Dorothee reçut le message du roi avec un sourire de bonheur et de fierté. Ses pressentiments n'étaient pas trompeurs : ses plus superbes espérances allaient se réaliser. Le jeune souverain restait son fils obéissant et soumis ; elle était encore, pour lui, la reine régnante, la reine ayant droit de commander. Ce n'était que le fils, et non pas le roi, qui venait chez elle ; il avait déposé la pompe de sa dignité royale, et il était là, sans suite, sans s'être fait annoncer solennellement, à attendre, avec l'humilité d'un suppliant, qu'elle voulût bien se présenter.

Un sentiment orgueilleux de joie et de triomphe soulevait la poitrine de la reine ; un avenir brillant s'ouvrait devant elle. Enfin, elle allait devenir réellement reine, reine de fait et plus seulement de nom. Son fils était roi de Prusse, et elle était la régente de son fils.

Toute la cour serait témoin de cette première entrevue de la reine et de son fils ; toute la cour verrait le triomphe de Sophie-Dorothee, et en propagerait la nouvelle partout.

Voilà pourquoi elle feignit de ne pas comprendre la délicate prière du roi. Il était venu simplement et sans cérémonie, comme son fils ; mais elle, elle voulait le recevoir brillamment, selon toutes les règles de l'étiquette, comme il convient à une reine.

Elle appela ses femmes, se fit passer une longue robe noire, traînante, mettre sur les épaules le petit manteau de velours bordé d'hermine, et attacha elle-même quelques brillants dans le voile noir posé sur ses cheveux ; puis elle donna l'ordre de mander les princesses et celles des dames d'honneur présentes au château. Elle éprouva quelque contrariété de n'avoir, pour former son cortège, que ses deux filles et mademoiselle de Pannowitz, les autres

La Société de musique de Tourcoing et les Orphéonistes (Cricks-Sicks), se proposent de donner un grand concert, mardi 27 juillet, dans le jardin de MM. Paul et Charles Wattinne.

Des dispositions vont être prises pour assurer le succès de cette charmante fête musicale, qui ne peut manquer d'attirer un grand nombre d'amateurs.

C'est demain mercredi 21 que le conseil municipal de Lille, réuni à un nombre égal de citoyens les plus imposés de la ville, doit se prononcer en dernier ressort sur l'importante question de l'agrandissement de Lille.

On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Dans quelques jours doit avoir lieu à Anvers un grand concours d'harmonie militaire et de chant d'ensemble, auquel vont prendre part grand nombre de sociétés qui ont un renom presque européen. Il paraît que, contre les habitudes, toutes les sociétés chorales concourront entre elles, par catégorie de ville sans qu'il soit tenu compte de leur nationalité.

« Nos Orphéonistes doivent s'y rendre et se retrouver en face de leurs heureux rivaux, les Orphéonistes de Tourcoing. On dit aussi que l'Union chorale se propose d'assister à ce concours. Nous regretterions sincèrement qu'il en soit ainsi. Les luttes, entre les sociétés appartenant à une même ville, ne sont pas favorables à l'harmonie et à la camaraderie qui doivent toujours régner entre concitoyens, et l'Union chorale comme les Orphéonistes n'auraient rien à gagner à se mesurer. Que toutes deux soutiennent l'honneur musical du nom lillois, et que l'une soit heureuse du succès de l'autre, voilà ce que nous désirons et ce que tout Lillois doit désirer avec nous. N'avons-nous pas encore le souvenir d'une lutte semblable dont les traces ne sont pas effacées tout à fait? »

Un des plus honorables industriels des environs de Lille rentrait dernièrement chez lui, un portefeuille à la main, et apercevant ses enfants qui s'ébattaient joyeusement sur une pelouse, il déposa sur un banc son portefeuille, tendit les bras aux chers petits qui s'y précipitèrent et le couvrirent de caresses.

Au moment où cette gracieuse scène de famille se passait, une chèvre qui paissait en liberté non loin de là, vint flairer le portefeuille et se mit à le mordiller de telle façon qu'elle en arracha des billets de banque et en avala plusieurs fragments.

Or, comme le portefeuille contenait des billets de mille francs, la chèvre fut conduite au boucher voisin, qui la mit immédiatement à mort.

Nous ne savons si des fragments des billets ont été retrouvés dans les entrailles de la pauvre bête.

Voici un acte de charité qu'il nous est doux de pouvoir porter à la connaissance de nos lecteurs :

Dans la commune de Caestre vit une pauvre femme, la veuve B..., que son activité et sa grande assiduité au travail font aimer et estimer de toutes les personnes qui la connaissent. Cette bonne femme avait une vache à laquelle elle s'était attachée ; c'était toute sa fortune. Du produit de cette vache et du fruit de son pénible labeur, la femme B. vivait honnêtement sans se voir obligée de recourir à l'assistance publique. Ces jours derniers, la nourricière de la pauvre veuve devint triste, perdit l'appétit et finit par mourir. La désolation de la veuve fut immense, la voilà tout d'un coup sans ressources, perdant toute sa fortune. Elle pleura amèrement à la pensée de devoir, dans ses vieux jours, aller de porte en porte, mendier son pain. Acheter une autre vache, était, pour l'infortunée, chose impossible. La charité, heureusement, lui vint en aide, la Conférence de St-Vincent-de-Paule ouvrit une liste de souscription et s'adressa aux

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 JUILLET 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

XVII. — Voir notre numéro du 17 juillet.

XVI

Le roi et le fils.

Pour saluer le roi, les tambours du poste de Monbijou avaient battu aux champs ; Frédéric venait rendre sa première visite à sa mère.

Il ne s'était pas fait annoncer, et les visages consternés et anxieux des courtisans, qui s'empressèrent au-devant de lui, lui dirent que sa présence inattendue excitait peut-être plus de trouble et d'effroi que de plaisir. Il s'adressa, en souriant avec douceur, à son grand chambellan de Pollnitz :

« Allez dire à Sa Majesté que son fils Frédéric l'attend dans le salon du jardin, mais qu'il n'est pas pressé et qu'il attendra tant qu'il plaira à Sa Majesté.

Il fit un signe au comte Kaiserling, qui l'accompagnait aussi ; puis il se rendit au salon, suivi des courtisans de la reine.

dames n'étant pas encore rentrées de leur promenade et les deux cavaliers de sa cour étant déjà auprès du roi.

Enfin, tous les préparatifs étaient achevés, et la reine, précédée du baron de Pollnitz, traversa les appartements pour se rendre auprès de son fils.

Le roi, debout près de la fenêtre, battait impatiemment la marche sur les vitres avec ses doigts effilés. Il trouvait que sa mère montrait trop peu d'empressement à voir son Frédéric qui, dans l'ardeur de son amour filial, s'était hâté de venir la saluer. Il commençait à se demander quels pouvaient être les motifs de cette conduite ; il en était même déjà arrivé à les comprendre, quand la porte s'ouvrit avec bruit, et que le grand-chambellan annonça d'une voix solennelle : Sa Majesté la reine douairière !

Un léger sourire sardonique se joua un moment sur les lèvres du roi, lorsqu'il la vit entrer d'un air si solennel et en si brillante toilette de cour ; mais il reprit aussitôt son sérieux et s'avança respectueusement à la rencontre de la reine, le chapeau à la main et la tête baissée.

Sophie-Dorothee le reçut avec un gracieux sourire et lui présenta sa main, étincelante de diamants ; il la pressa sur ses lèvres avec respect.

« Que Votre Majesté soit la bienvenue, » dit-elle d'une voix tremblante, car son cœur altier souffrait de devoir donner à son fils le titre de Majesté.

Le roi, qui la devina peut-être, lui dit en la regardant avec un doux sourire :

« Nommez-moi toujours votre fils, ma mère ; car pour Votre Majesté, je ne serai jamais que votre fils reconnaissant et obéissant.

— Eh bien ! soyez le bienvenu, mon fils ! s'é-

cria la reine douairière avec une expression de bonheur mal déguisée, en jetant avec vivacité ses bras autour du cou de Frédéric et en le baisant au front. Soyez le bienvenu dans la modeste demeure d'une pauvre veuve affligée.

— J'espère, ma mère, que vous ne vous sentirez pas seulement la triste veuve, mais aussi la maîtresse souveraine et la mère d'un roi, dit tendrement Frédéric. Je désire qu'on ne rappelle pas toujours le passé à Votre Majesté, et qu'on ne renouvelle pas sans cesse en nous le souvenir de la grande perte que nous avons faite tous, et dont le Ciel nous a irrévocablement frappés. Votre Majesté appartient encore plus au présent qu'au passé ; je la prie donc de permettre qu'on ne la nomme plus à l'avenir la reine douairière, mais la reine-mère. Vous, monsieur le grand-maître des cérémonies, ayez soin que la cour soit informée de ma volonté et qu'elle s'y conforme.

Sophie-Dorothee avait perdu pour un moment son maintien digne et solennel ; elle éprouvait une émotion et une reconnaissance réelles. La délicate attention du roi avait touché son cœur ; l'amour maternel imposait silence à ses désirs ambitieux.

« Hélas ! vous vous entendez, mon fils, à sécher mes larmes, à faire d'une veuve désolée une mère fière et heureuse, dit-elle en lui tendant ses deux mains avec un regard de profond amour.

Quel bonheur pour le cœur sensible et généreux du roi que ce témoignage de tendresse pure et sincère ! Aussitôt il se sentit disposé à remplir tous les vœux de la reine et à satisfaire chacun de ses caprices.

« Oh ! dit-il, ce n'est pas vous qui me devez des remerciements, c'est à moi de vous remer-